



Publication externe de poste vacant

50364855

Job Posting Title

INGENIEUR EN BÂTIMENT/ARCHITECTE

Date de début

08.02.2018

End Date

11.03.2018

Code de référence

(04) 30002657

Désignation de la fonction

BUILDING ENGINEER / ARCHITECT

Organization

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie.

En vue de la réalisation de ces objectifs, l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, à la mise en œuvre de sa nouvelle structure organisationnelle et au pourvoi des postes permanents et des postes de courte durée.

Service

Intitulé du poste : Ingénieur en bâtiment/Architecte

Grade : P2

Supérieur hiérarchique : Chef de l'unité chargée de la Gestion immobilière

Division : Administration et Gestion des Installations

Direction : Administration et Gestion des ressources humaines

Lieu d'affectation : Addis-Abeba (Éthiopie)

Nombre de postes : 1

Projet

1. Objectif du poste :

L'ingénieur en bâtiment est responsable de la conception de l'installation, de la fonctionnalité, de l'exploitation des systèmes et de la sûreté des bâtiments. Il prend part à la conception, à la construction, à la maintenance et à la gestion opérationnelle des bâtiments. Le titulaire participe à la formulation des objectifs stratégiques en assurant un développement stratégique complémentaire des politiques d'exploitation et de gestion des bâtiments et le respect des exigences organisationnelles. Le titulaire travaille sous la supervision directe du chef de l'unité chargée du Développement immobilier de la division de l'Administration et de la Gestion des installations de la direction de l'Administration et de la Gestion des ressources humaines.

Tâches

2. Principales fonctions et responsabilités

Le titulaire doit :

- Superviser l'ingénierie des travaux de construction des bâtiments de l'UA et coordonner/gérer les activités du personnel engagé dans les travaux de menuiserie, de plomberie, de mécanique, d'électricité, de CVC, d'ascenseurs, d'escaliers mécaniques et/ou de maintenance et réparation spécialisées ;
- Aider à l'examen des plans relatifs aux grands projets de construction, apporter ses conseils pour s'assurer que les travaux spécifiques soient dans l'intérêt à long terme de l'UA et effectuer des inspections de sites pour assurer la qualité des travaux et le respect des exigences contractuelles ;
- Jouer le rôle de directeur des travaux, en utilisant un ensemble de connaissances en construction et de principes d'ingénierie ;
- Superviser les entrepreneurs externes et les entrepreneurs chargés de la construction de la fondation des bâtiments pour s'assurer que les systèmes des bâtiments sont correctement gérés et utilisés ;
- Préparer des devis quantitatifs et définir l'ampleur des travaux pour la rédaction d'appels d'offres en vue d'achat de matériels, de pièces de rechange et d'équipement, ainsi que pour l'établissement des estimations concernant le matériel et les coûts relatifs aux différents projets ;
- Assurer la liaison avec les entrepreneurs et les clients de la Commission de l'UA ;
- Coordonner le travail de l'équipe de maintenance et de l'équipe d'entrepreneurs pour répondre aux besoins de réparation et d'entretien ;
- Inspecter et évaluer les travaux de maintenance effectués par l'équipe de maintenance et les entrepreneurs ;
- Participer activement dans les travaux et les réparations qui nécessitent l'utilisation d'outils pour le maintien des activités et s'assurer d'un environnement sûr et stable tout en optimisant les activités techniques ;
- Faire des inspections et préparer des rapports sur l'état d'avancement des bâtiments, planifier l'entretien des bâtiments et en assurer le suivi ;
- Faire des inspections et assurer la sûreté des bâtiments et la sécurité des occupants et surveiller la propreté de l'environnement du bâtiment ;
- Contribuer aux formulations de politiques et aux procédures opérationnelles standard (POS) en matière de gestion des bâtiments et des biens ;
- Veiller à son propre développement continu et se tenir informé des tendances et des évolutions en matière de législation, de politiques et de meilleures pratiques relatives au secteur du bâtiment et assurer les services en conséquence ;
- Respecter les indicateurs clés de performance et les cibles/objectifs établis et faire rapport au chef de l'unité chargée du Développement immobilier en ce qui concerne la prestation de services ; et
- S'acquitter de toute autre tâche ou responsabilité supplémentaire conforme à la fonction et au grade du poste, qui pourrait lui être confiée par les superviseurs.

Exigences

3. Qualifications

Le candidat doit être titulaire d'une Licence en génie civil, génie du bâtiment ou architecture délivrée par un établissement d'enseignement reconnu et doit avoir une excellente connaissance des logiciels de conception. Une qualification académique ou professionnelle supérieure ainsi qu'une certification professionnelle serait un atout.

4. Compétences et engagements

Le titulaire doit :

- Être actif dans la promotion du service à la clientèle, de l'optimisation des ressources et de la gestion de sa performance ;
- Faire preuve d'un engagement total envers les valeurs organisationnelles et culturelles ;
- Promouvoir et représenter de manière positive la Commission de l'Union africaine ;
- Promouvoir un environnement d'apprentissage, de développement et d'amélioration continue ;
- Promouvoir et valoriser systématiquement la qualité et la diversité, conformément aux Règles, Règlements, Politiques et Procédures de l'Union africaine et veiller à son application dans tous les domaines de responsabilité ; et
- Avoir une bonne connaissance des politiques de l'Union africaine en matière de santé et de sécurité, de gestion des risques et des meilleures pratiques, les respecter pleinement et les promouvoir dans tous les domaines de responsabilité.

5. Connaissances, compétences et aptitudes

- Excellentes capacités d'analyse et de raisonnement numérique ;
- Capacité de comprendre des problèmes complexes et de collaborer avec d'autres pour fournir des solutions efficaces ;
- Excellentes compétences en administration et rédaction ;
- Aptitude à travailler aussi bien en équipe qu'en autonomie ;
- Excellente compétence en dessin technique, capacité à lire des plans, des schémas, des dessins d'assemblage et des listes de câblage ;
- Capacité de présenter et de communiquer efficacement l'information à la direction ;
- Excellentes aptitudes dans le domaine des relations interpersonnelles et en communication ;
- Excellente connaissance du fonctionnement des organisations internationales ;
- Capacité à travailler sous pression dans un environnement multiculturel ;

6. Expérience professionnelle

Le candidat doit avoir au moins 5 ans d'expérience en tant qu'ingénieur en bâtiment, ingénieur en construction ou ingénieur en architecture, dont au moins 3 ans d'expérience en ingénierie et gestion d'architecture.

7. Connaissance des langues

Le candidat doit maîtriser l'une des langues de travail de l'Union africaine. La connaissance d'une ou de plusieurs autres langues de travail serait un atout.

8. Durée du contrat

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat à durée déterminée pour une période initiale de 3 ans, dont les 12 premiers mois sont considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour une période de deux ans, sous réserve de résultats et de réalisations satisfaisants.

9. Les pays les moins représentés

Les candidats des pays les moins représentés suivants sont encouragés à soumettre leurs candidatures : Érythrée, République centrafricaine, Cap-Vert, Comores, Congo (RDC), Djibouti, Guinée équatoriale, Libéria, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Namibie, République arabe sahraouie, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles et Somalie.

10. Égalité de chances

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

11. Rémunération

À titre indicatif, le salaire de base pour ce poste est de 31 073,00 \$ EU (P2 Échelon 1) par an. À ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments, tels que l'indemnité de poste (46 % du salaire de base), l'indemnité de logement (22 932,00 \$ EU par an), l'indemnité pour frais d'études (100 % des frais de scolarité et d'autres frais connexes jusqu'à un maximum de 10 000 \$ EU par enfant et par an), pour les fonctionnaires internationaux de la Commission de l'Union africaine et de 3 330 \$ EU, pour les fonctionnaires locaux de la Commission.

12. Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard le 11 March 2018, sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>.

Les candidatures déposées font l'objet d'une sélection automatisée selon les critères d'évaluation publiés de l'Avis de vacance de poste et sur la base des informations fournies par les candidats. Concernant les exigences de l'Avis de vacance de poste, les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leurs qualifications, y compris leur formation, leur expérience professionnelle et leurs connaissances linguistiques. Chaque candidat doit garder à l'esprit que tout dépôt de candidatures incomplètes ou incorrectes peut les rendre irrecevables dans le cadre du poste vacant. Une sélection et une évaluation des candidatures seront effectuées en fonction des informations fournies. Une fois déposées, les candidatures ne peuvent pas être modifiées. Les personnes dont la candidature est retenue pour la sélection feront l'objet d'une procédure de vérification des références afin de s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans la candidature

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines
Commission de l'Union africaine
Addis-Abeba (Éthiopie)

Type de contrat

Régulier (Longue durée)

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

Headquaters